

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2017 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – G. GALLOIS – C. HERMANT – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE
A. KEDZIERSKI – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE

Excusés : Mme V. GAUTIER (procuration à Mme V. JACINTO) – D. WICQUART

Madame Michèle COURTI a été nommée secrétaire

I – BILAN DE L'ACTION DU CONSEIL DES ENFANTS

Noémie CAUCHY, Emma GUFFROY et Gildas DUMONT présentent le bilan de l'action menée au sein du Conseil des enfants « Piétons, automobilistes : soyons copains ». Mesdames Maggy DESCENDRE et Françoise GUILBERT sont présentes également à la séance.

Noémie CAUCHY prend la parole en premier et précise qu'un travail a été effectué dans chaque classe. C'est donc l'école toute entière qui a participé au projet. Un album, un jeu et une interview ont été utilisés comme support de travail pour réaliser les outils de communication : film, panneau devant l'école, panneaux peints aux entrées du village, livret, sketches.

Gildas DUMONT remercie Monsieur Claude GOILLARD et son professionnalisme pour la réalisation du film qui a déjà été projeté pour tous les enfants de l'école et sera diffusé aux parents lors de la kermesse. Les panneaux rue de l'église et à l'entrée du village sont finalisés et seront dévoilés lors de la fête de l'école également ainsi que les sketches. Le livret va paraître dans le bulletin municipal.

Emma GUFFROY remercie Madame Françoise GUILBERT qui est venue aider les enfants pour la réalisation des peintures ; elle remercie également les agents techniques, Messieurs Martial COILLIOT et Benoît DEBRUYNE pour leur participation active aux différents projets. Elle précise qu'un permis piétons a été passé avec la collaboration de la gendarmerie d'Hallennes lez Haubourdin. Tous les élèves l'ont obtenu.

Monsieur le Maire remercie Mesdames DESCENDRE et GUILBERT pour leur participation active et l'aide apportée aux projets et il félicite les enfants pour la qualité des réalisations effectuées.

Madame Catherine CHARLOT insiste sur l'ampleur du travail réalisé, la pertinence des témoignages recueillis pour le film et le respect du budget alloué.

Madame Valérie JACINTO précise que la Mairie a souhaité soutenir le projet des enfants en achetant des gilets fluo pour tous les enfants de l'école.

A une demande de Monsieur Luc VAN DRIESSCHE, les enfants délégués indiquent que l'action menée pendant l'année leur a beaucoup plu et qu'ils se représenteront l'an prochain au conseil des enfants (sauf Noémie qui entrera au Collège en Septembre 2017).

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient les enfants qui reçoivent des applaudissements fournis.

Monsieur le Maire poursuit la séance en demandant aux membres présents s'il peut ajouter une délibération à l'ordre du jour. L'accord est donné à l'unanimité.

I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MAI 2017

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 18 mai 2017. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

II - DELIBERATION CONCERNANT LA VENTE DE LIVRES PAR LA MEDIATHEQUE – n° 2017-06-13.01

Monsieur le Maire indique à l'ensemble du Conseil que la responsable de la Médiathèque, dans le cadre des fêtes du village, souhaite vendre au public des livres qui ont été achetés par la section Médiathèque du Foyer Rural au moyen de subventions accordées par la Mairie.

Après discussion, le conseil donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour la vente de livres dans le cadre des fêtes du village.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de livres désherbés. La vente aura lieu entre 10h et 17h.

III - DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRIVE DE BEAUCAMPS-LIGNY DANS LE CADRE DE LA LOI CARLE – n° 2017-06-13.02

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération qui a été prise en Avril 2015 et la convention signée le 30 avril 2015 pour les années scolaires 2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017 entre l'école Sainte Marie de Beaucamps-Ligny et la Mairie de Le Maisnil concernant les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires de l'école Sainte Marie de Beaucamps-Ligny par la Commune de Le Maisnil.

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la loi n° 2009-1312 du 28 octobre 2009 dite loi Carle qui prévoit la contribution, sous forme d'un forfait communal, de la commune de résidence pour un élève scolarisé dans une autre commune dans une classe élémentaire d'un établissement privé sous contrat d'association. Ce forfait est destiné à compenser les dépenses de fonctionnement du dit établissement.

Monsieur le Maire expose le contenu de la nouvelle convention à passer avec l'école de Sainte Mairie de Beaucamps-Ligny pour les trois années scolaires à venir : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

Après discussion, le Conseil Municipal de Le Maisnil donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention entre l'établissement scolaire privé de Beaucamps-Ligny et la Mairie de Le Maisnil par 13 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018 et suivants.

Sur la liste fournie par l'institution de Beaucamps pour l'année 2016-2017, une famille aurait déménagé et Monsieur le Maire demande au secrétariat de vérifier si tous les enfants concernés pour l'année 2016-2017 résidaient bien dans la commune au moment de la rentrée de Septembre 2016.

IV - DELIBERATION CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE ET LES DEMANDES DE PRÊT – n° 2017-06-13.03

Monsieur le Maire indique à l'ensemble du Conseil que lors des Conseils Municipaux précédents et lors des réunions des commissions Travaux et Urbanisme, a été présenté la possibilité d'acquérir un bien immobilier (bâti et terrain) pour réaliser les ateliers municipaux et la création d'espaces communaux destinés aux activités de la commune.

Le projet d'acquisition est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Pour pouvoir réaliser l'acquisition, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de faire les démarches nécessaires auprès d'organismes de prêts aux collectivités.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le dossier de demande de prêt pour un montant maximum de 330 000 € (trois cent trente mille euros).

Après discussion, le conseil donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour l'acquisition du bien immobilier, la signature du contrat de prêt nécessaire à l'acquisition dans la limite de 330 000 € maximum (trois cent trente mille euros).

V – INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

1° - Commission jeunesse

Ecole

Conseil d'école du samedi 10 juin - NAP

Madame Catherine CHARLOT expose la parution prévue d'un décret et la possibilité de revenir dès la rentrée de Septembre 2017 à la semaine de quatre jours. La question a été évoquée au conseil d'école le samedi 10 juin. Une consultation avait été faite au préalable par l'APE auprès des familles. Sur 38 familles, il y a eu 32 retours ; sur les 32 retours, 23 familles sont favorables à la semaine de quatre jours, 7 souhaitent rester sur 4,5 jours et 2 familles ne se sont pas prononcées.

Madame CHARLOT rappelle le déséquilibre public/privé qui s'est renforcé avec la réforme et le maintien de la semaine de 4 jours dans le privé, les nouvelles activités périscolaires n'étant pas obligatoires dans les écoles privées. Il s'ensuit que les nouveaux élèves potentiels s'inscrivent dans des écoles privées et les effectifs de l'école publique connaissent une baisse significative.

Monsieur Le Maire relate le coût financier des Nouvelles Activités Périscolaires qui s'élève à 16 000 € pour l'année en cours.

Pour ces raisons, la mairie souhaite revenir à la semaine des quatre jours. La consultation dans le cadre du Conseil d'Ecole donne la légitimité pour faire une demande de dérogation auprès du DASEN pour revenir à 24 heures d'enseignement sur 4 journées et libérer le mercredi matin à compter de la rentrée de septembre 2017.

La disparition des NAP offre de nouvelles perspectives pour favoriser l'épanouissement de l'élève à l'école et les apprentissages ; la Municipalité souhaite développer une offre périscolaire de qualité en proposant des activités deux ou trois soirs par semaine du type « coup de pouce » et « bien-être » avec des moments de relaxation ou une éducation à la nutrition. Parallèlement, la Municipalité réfléchit à la possibilité d'offrir un accueil aux enfants le mercredi matin.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire transmette au DASEN un courrier d'intention de demande dérogation et cela avant même la parution du décret concernant les NAP.

Enseignants

La manifestation organisée le jeudi 8 juin pour le départ en retraite de Monsieur Benoît CRESPIEN a rencontré un vif succès et a permis à de nombreuses familles de manifester leur sympathie à Monsieur CRESPIEN.

Madame CHARLOT signale que Madame QUEVILLON, enseignante en maternelle, sera remplacée en Septembre 2017 par Madame STREITH qui souhaite ré aménager la classe. Un achat de mobilier sera à prévoir.

Travaux

Des travaux de réfection du bureau, du couloir et de la classe de Madame DESCENDRE sont prévus en Juillet par les agents techniques.

Jardin des P'tits Loups

Pour répondre à Monsieur Luc VAN DRIESSCHE, Madame Valérie JACINTO indique que le Jardin des P'tits Loups est bien entretenu par Martial et Benoît, agents techniques et aussi par Madame QUEVILLON.

2° - Commission Animation - Culture

Réunion Collège des Elus de l'OTW

Madame Catherine HERMANT a participé à cette rencontre qui s'est tenue à Bois-Grenier le 06 juin dernier. Il en ressort que l'Office de Tourisme de Weppes doit opter pour des activités touristiques plus métropolitaines adaptées aux 7 400 touristes qui passent chaque jour dans la Métropole lilloise. Elle précise que le tourisme génère 15 000 emplois sur la Métropole.

Réunion Réseau des Médiathèques

Le comité de pilotage s'est réuni le 31 mai à Radinghem. Les conventions pour officialiser le réseau sont en cours de signature et l'ensemble des subventions des communes a dû être versé aux médiathèques.

Réunion UDAF

Madame Catherine HERMANT a participé à la réunion UDAF le 23 mai qui concernait le handicap psychique et le CREHPSY, établissement médico-social financé par l'ARS. Elle dispose des contacts nécessaires en cas de besoin.

3° - Commission communication

Bulletin municipal

Il comportera 48 pages et un feuillet supplémentaire écrit par le conseil des enfants. Le conseil décide de consacrer une large partie du feuillet d'automne aux agents espaces verts et bâtiments qui mettent tout en œuvre pour valoriser le village.

VI – INFORMATION SUR LES REUNIONS DE LA MEL

Conseil Métropolitain le 1^{er} juin

Les chiffres de la CLETC ont été modifiés pour tenir compte de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

Concernant la révision du PLU de la Commune, Monsieur le Maire indique qu'un courrier a été envoyé à la MEL pour que leurs services interviennent rapidement sur le dossier communal.

AG Mission Locale Métropole Sud

Madame Catherine HERMANT expose le dispositif. Celui-ci permet de trouver une solution durable pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés sans emploi ou en demande d'insertion sociale. Un article sera inséré dans le bulletin de Juin.

Conférence intercommunale du logement le 24 mai

Madame Catherine HERMANT a participé à cette rencontre et a obtenu des contacts pour apporter une solution de logement pour les sans-abris notamment.

Réunion avec l'équipe de Lille 3000 le 6 juin

Cette réunion s'est tenue à Bois Grenier présentait L'ELDORADO, manifestation culturelle organisée par la Métropole qui se déroulera d'Octobre 2018 à Avril 2019.

Chaque commune des Weppes est invitée à y participer et Madame Catherine HERMANT a donné un accord de principe.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Drones

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN a été interpellé par un maisnilois concernant l'utilisation des drones. Un article sera inséré dans le bulletin en rappelant les limites d'utilisation de ces engins.

Elections des délégués pour les Sénatoriales le 30 juin

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal sera convoqué le vendredi 30 juin 2017 (à 20h15) pour élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

Les membres du Conseil qui souhaitent se présenter sont invités à remettre leur candidature auprès du secrétariat.

Dates des prochains Conseils Municipaux

Mardi 19 septembre 2017 à 20h15

Jeudi 12 octobre 2017 à 20h15

Mardi 14 novembre 2017 à 20h15

Jeudi 14 décembre 2017 à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 25 mn